



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P01 - CARRIERES GRE AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES GRE AS 21			
POISSY FC 21			
SARTROUVILLE ES 21			
VILLENNES ORGEVAL FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CARRIERES GRE AS 21		POISSY FC 21	
SARTROUVILLE ES 21		VILLENNES ORGEVAL FC 21	

Matches	CARRIERES GRE AS 21	POISSY FC 21	SARTROUVILLE ES 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	SARTROUVILLE ES 21	POISSY FC 21	CARRIERES GRE AS 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P02 - MESNIL ST DENIS AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MESNIL ST DENIS AS 21			
BOUGIVAL FOOT 21			
MUREAUX OFC 21			
CHESNAY 78 FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MESNIL ST DENIS AS 21		BOUGIVAL FOOT 21	
MUREAUX OFC 21		CHESNAY 78 FC 21	

Matches	MESNIL ST DENIS AS 21	BOUGIVAL FOOT 21	MUREAUX OFC 21	CHESNAY 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MUREAUX OFC 21	BOUGIVAL FOOT 21	MESNIL ST DENIS AS 21	CHESNAY 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P03 - MANTES VIVONS FOOT 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MANTES VIVONS FOOT 21			
MONTIGNY LE BX AS 21			
CLAYES S/BOIS USM 21			
CONFLANS FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MANTES VIVONS FOOT 21		MONTIGNY LE BX AS 21	
CLAYES S/BOIS USM 21		CONFLANS FC 21	

Matches	MANTES VIVONS FOOT 21	MONTIGNY LE BX AS 21	CLAYES S/BOIS USM 21	CONFLANS FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CLAYES S/BOIS USM 21	MONTIGNY LE BX AS 21	MANTES VIVONS FOOT 21	CONFLANS FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P04 - HOUILLES AC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 21			
VOISINS FC 21			
PECQ US 21			
TRAPPES ES 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUILLES AC 21		VOISINS FC 21	
PECQ US 21		TRAPPES ES 21	

Matches	HOUILLES AC 21	VOISINS FC 21	PECQ US 21	TRAPPES ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	PECQ US 21	VOISINS FC 21	HOUILLES AC 21	TRAPPES ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P05 - GUYANCOURT ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 21			
BOUAFLE FLINS ES 21			
HOUDANNAISE REGION FC 21			
ST GERMAIN FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
GUYANCOURT ES 21		BOUAFLE FLINS ES 21	
HOUDANNAISE REGION FC 21		ST GERMAIN FC 21	

Matches	GUYANCOURT ES 21	BOUAFLE FLINS ES 21	HOUDANNAISE REGION FC 21	ST GERMAIN FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HOUDANNAISE REGION FC 21	BOUAFLE FLINS ES 21	GUYANCOURT ES 21	ST GERMAIN FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P06 - PLAISIROIS FO 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 21			
CARRIERES S/S US 21			
VERSAILLES 78 FC 21			
MANTOIS 78 FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
PLAISIROIS FO 21		CARRIERES S/S US 21	
VERSAILLES 78 FC 21		MANTOIS 78 FC 21	

Matches	PLAISIROIS FO 21	CARRIERES S/S US 21	VERSAILLES 78 FC 21	MANTOIS 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES 78 FC 21	CARRIERES S/S US 21	PLAISIROIS FO 21	MANTOIS 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P07 - ELANCOURT OSC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 21			
ROSNY CSM 21			
VERNEUIL US 21			
CHATOU AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ELANCOURT OSC 21		ROSNY CSM 21	
VERNEUIL US 21		CHATOU AS 21	

Matches	ELANCOURT OSC 21	ROSNY CSM 21	VERNEUIL US 21	CHATOU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERNEUIL US 21	ROSNY CSM 21	ELANCOURT OSC 21	CHATOU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P08 - MARLY LE ROI US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MARLY LE ROI US 21			
BEYNES FC 21			
FONTENAY LE FLEURY FC 21			
HARDRICOURT US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MARLY LE ROI US 21		BEYNES FC 21	
FONTENAY LE FLEURY FC 21		HARDRICOURT US 21	

Matches	MARLY LE ROI US 21	BEYNES FC 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21	HARDRICOURT US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 21	BEYNES FC 21	MARLY LE ROI US 21	HARDRICOURT US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P09 - EPONE USBS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
EPONE USBS 21			
ECQUEVILLY ESC 21			
BAILLY NOISY SFC 21			
NEAUPHLE PONT RC 78 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
EPONE USBS 21		ECQUEVILLY ESC 21	
BAILLY NOISY SFC 21		NEAUPHLE PONT RC 78 21	

Matches	EPONE USBS 21	ECQUEVILLY ESC 21	BAILLY NOISY SFC 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BAILLY NOISY SFC 21	ECQUEVILLY ESC 21	EPONE USBS 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P10 - LIMAY ALJ 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LIMAY ALJ 21			
ST ARNOULT FC 21			
VELIZY ASC 21			
VERSAILLES JUSSIEU AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
LIMAY ALJ 21		ST ARNOULT FC 21	
VELIZY ASC 21		VERSAILLES JUSSIEU AS 21	

Matches	LIMAY ALJ 21	ST ARNOULT FC 21	VELIZY ASC 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VELIZY ASC 21	ST ARNOULT FC 21	LIMAY ALJ 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P11 - VALLEE 78 FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VALLEE 78 FC 21			
MAISONS LAFFITTE FC 21			
CHAMBOURCY ASM 21			
BONNIERES FRENEUSE FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VALLEE 78 FC 21		MAISONS LAFFITTE FC 21	
CHAMBOURCY ASM 21		BONNIERES FRENEUSE FC 21	

Matches	VALLEE 78 FC 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	CHAMBOURCY ASM 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHAMBOURCY ASM 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	VALLEE 78 FC 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P12 - HOUILLES SO 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES SO 21			
CHANTELOUP US 21			
MONTESSEN US 21			
FEUCHEROLLES USA 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUILLES SO 21		CHANTELOUP US 21	
MONTESSEN US 21		FEUCHEROLLES USA 21	

Matches	HOUILLES SO 21	CHANTELOUP US 21	MONTESSEN US 21	FEUCHEROLLES USA 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MONTESSEN US 21	CHANTELOUP US 21	HOUILLES SO 21	FEUCHEROLLES USA 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P13 - MAUREPAS AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 21			
ACHERES FC 21			
BUC FOOT AO 21			
VILLEPREUX FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAUREPAS AS 21		ACHERES FC 21	
BUC FOOT AO 21		VILLEPREUX FC 21	

Matches	MAUREPAS AS 21	ACHERES FC 21	BUC FOOT AO 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BUC FOOT AO 21	ACHERES FC 21	MAUREPAS AS 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P14 - ANDRESY FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 21			
CROISSY US 21			
MAGNY 78 FC 21			
RAMBOUILLET FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ANDRESY FC 21		CROISSY US 21	
MAGNY 78 FC 21		RAMBOUILLET FC 21	

Matches	ANDRESY FC 21	CROISSY US 21	MAGNY 78 FC 21	RAMBOUILLET FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MAGNY 78 FC 21	CROISSY US 21	ANDRESY FC 21	RAMBOUILLET FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P15 - VILLIERS MAHIEU AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VILLIERS MAHIEU AS 21			
VIROFLAY USM 21			
GARGENVILLE STADE 21			
CELLOIS CS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VILLIERS MAHIEU AS 21		VIROFLAY USM 21	
GARGENVILLE STADE 21		CELLOIS CS 21	

Matches	VILLIERS MAHIEU AS 21	VIROFLAY USM 21	GARGENVILLE STADE 21	CELLOIS CS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	GARGENVILLE STADE 21	VIROFLAY USM 21	VILLIERS MAHIEU AS 21	CELLOIS CS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P16 - MESNIL LE ROI AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 21			
CONFLANS RACING 21			
VESINET SCI 21			
FOURQUEUX AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MESNIL LE ROI AS 21		CONFLANS RACING 21	
VESINET SCI 21		FOURQUEUX AS 21	

Matches	MESNIL LE ROI AS 21	CONFLANS RACING 21	VESINET SCI 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VESINET SCI 21	CONFLANS RACING 21	MESNIL LE ROI AS 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U10 - P17 - TRIEL AC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRIEL AC 21			
AUBERGENVILLE FC 21			
ISSOU AS 21			
BUCHELOISE A.S. 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
TRIEL AC 21		AUBERGENVILLE FC 21	
ISSOU AS 21		BUCHELOISE A.S. 21	

Matches	TRIEL AC 21	AUBERGENVILLE FC 21	ISSOU AS 21	BUCHELOISE A.S. 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ISSOU AS 21	AUBERGENVILLE FC 21	TRIEL AC 21	BUCHELOISE A.S. 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				